

LIC- ENCE

MÉTIRS DE
L'OPTIQUE

FORMER AUX MÉTIERS DE L'HUMAIN



DURÉE DE FORMATION

1 AN



Taux de Réussite 2022

80 %

Le CFA Sanitaire et Social vous accompagne à la recherche d'un employeur :

- Information collective
- Entretien individuel
- Atelier CV et lettre de motivation
- Simulation d'entretien d'embauche
- Positionnement sur des offres collectées

Poursuivre ses études après le BTS opticien-lunetier, c'est choisir de devenir **opticien spécialisé**. La licence professionnelle des métiers de l'optique permet aux opticiens diplômés d'acquérir des compétences supplémentaires en réfraction afin de réaliser des examens de vue plus complexes et plus approfondis. En contactologie, vous apprendrez à adapter vos clients en lentilles de contact souples et rigides en utilisant du matériel tel que le kératomètre et la lampe à fente. Vous apprendrez à réaliser des examens de vue en basse vision pour proposer les équipements les plus adaptés à vos clients atteints de pathologies oculaires. Des cours de pathologie, dispensés par un ophtalmologiste, vous permettront d'acquérir des connaissances plus approfondies sur le dépistage, l'origine et la prise en charge des différentes pathologies oculaires. Des cours de formation plus générale sont également dispensés, mais toujours en lien avec le métier d'opticien.

LIEU DE FORMATION

► MONTPELLIER



CFA Sanitaire & Social
Former aux métiers de l'humain

LES CONDITIONS D'ACCÈS AU DIPLÔME PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE



Être âgé de moins de 30 ans (sans limite d'âge pour les personnes ayant une reconnaissance travailleur handicapé). **Être titulaire du BTS Opticien Lunetier.**



LE CONTENU DE LA FORMATION

La Licence comporte 10 Unités d'Enseignement (UE) dont : 3 UE de réfraction (examens préliminaires, réfraction objective et subjective, vision binoculaire et vision de près) ■ 3 UE de Contactologie (matériaux, entretien, complications, adaptations en lentilles souples sphériques, toriques et progressives, adaptations en lentilles rigides sphériques) ■ 1 UE Sciences de la vie (Biologie, Pathologies) et Basse vision ■ 1 UE de formation générale (Physique, Anglais, Management) ■ Projet tuteuré (Rédaction d'un mémoire) ■ Rédaction d'un rapport de stage sur les activités en entreprise pendant l'année scolaire (principalement axé sur l'étude de cas).

POURSUITE D'ÉTUDES

Master



PARTENAIRE



Julia, 28 ans
Opticienne

Témoignage

« En tant que professionnelle de santé visuelle je me sens investie d'une mission d'utilité sociale ! Cette profession me permet d'être créative, d'avoir un travail manuel, j'ai été surprise par la diversité des cours à L'ESOL. »

PLANNING DE L'ALTERNANCE



3 jours chez l'employeur.
2 jours de formation théorique et pratique à l'école en période scolaire.

546H

DE FORMATION THÉORIQUE



QUELS EMPLOYEURS ?

Opticiens indépendants. Opticiens franchisés.
Enseignes coopératives. Opticiens mutualistes.
Opticien en établissement hospitalier.

LE FINANCEMENT



art. 11 Code du Travail/Loi n° 2018-771 :
La formation est gratuite pour l'apprenti et son représentant légal.



CFA Sanitaire & Social

Former aux métiers de l'humain

04 67 69 04 36

www.cfa-sanitaire-social.com
contact@cfa-sanitaire-social.com

